FFSLC

Fédération Française
des Sports
et Loisirs Canins



CAHIER DES CHARGES CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CANITRAIL 2026

Descriptif du dossier de candidature

ORG-12.A00 • MAJ 07/2025

Sommaire

PRÉAMBULE 1

1. Objet 2

2. Dépôt de candidature 2

2.1 Acte de candidature 2

2.2 Dépôt du dossier complet 2

3. Éléments obligatoires du dossier 2

4. La communication 3

4.1 Communication FFSLC – Club support 3

4.2 Communication autour de l'événement 3

4.3 Validation des visuels par la FFSLC 3

5. Les inscriptions au Championnat de France de Canitrail 4

5.1 La plateforme FFSLC 4

5.2 Les tarifs 4

5.3 Le nombre de concurrents attendus 4

5.4 Les cadeaux de bienvenue 4

5.5 Les listes des inscrits et listes de départ 4

6. Le programme de l'événement 5

6.1 Les disciplines présentes lors du Championnat de France de Canitrail 5

6.2 Le programme-type de l'événement 5

6.3 Les temps forts de l'événement 5

7. Les bénévoles de la Fédération 6

7.1 L'équipe « Vétérinaires » 6

7.2 L'équipe « Juges » 6

8. Les contrôles 7

8.1 Les contrôles vétérinaires 7

8.2 Les contrôles matériel 7

8.3 Les contrôles anti-dopage 7

9. La compétition 8

9.1 Les disciplines et types de départ 8
9.2 Le chronométrage 8
9.3 Le site 8
9.4 Les zones départ / arrivée 9
9.5 Les circuits 9
9.6 Les résultats, les podiums et les récompenses 10
10. Secours et sécurité 11
10.1 Les secours 11
10.2 La sécurité 12
11. Le roadbook de l'événement 12
12. L'éthique de l'événement 13
13. Le budget de l'événement 14
13.1 Le budget prévisionnel 14
13.2 Les partenaires de l'événement 14
14. Annexes 16
14.1 Charte d'engagement 16

FFSLC
Fédération Française des Sports et Loisirs Canins

PRÉAMBULE

Le présent cahier des charges répertorie l'ensemble des demandes de la Fédération Française des Sports et Loisirs Canins (FFSLC) en matière d'organisation pour un Championnat de France de Canitrail.

Ci-dessous, quelques notions importantes à connaître :

- Le Championnat de France de Canitrail est une **course annuelle de la Fédération Française des Sports et Loisirs Canins** qu'elle organise avec le support d'un club ou une association affiliée. La FFSLC repose sur ses clubs, véritables acteurs ancrés dans les territoires. Grâce à leur connaissance du terrain et à leur réseau de bénévoles, ils assurent la vitalité locale du sport. En retour, la Fédération s'engage à les soutenir, tant sur le plan financier que technique.
- L'organisation du Championnat de France de Canitrail nécessite d'avoir une **expérience significative** dans l'organisation d'une compétition. Le club partenaire doit avoir fait preuve de sa puissance organisationnelle en ayant mis en place au moins une fois une course avec une bonne qualité d'organisation.
- L'organisation de cet événement se fera **en lien étroit avec la commission fédérale d'organisation** composée d'un membre du Comité Directeur de la FFSLC, d'un membre de la Direction Sportive, de l'équipe DTF et d'un représentant des juges.
- Un membre du comité directeur de la FFSLC, de l'équipe DTF et de la Direction Sportive **se déplaceront sur le lieu de la compétition** afin de rencontrer le club partenaire, de voir le site et de valider le parcours.
- Le club support candidat à l'organisation des Championnats de France de Canitrail 2026 est informé que des **ajustements**, susceptibles d'entraîner des modifications mineures du cahier des charges, pourront lui être demandés **jusqu'en juin 2026**.

1. Objet

Le présent cahier des charges est établi dans le but d'établir les demandes de la FFSLC concernant l'organisation du Championnat de France de Canitrail afin que celui-ci se déroule dans les meilleures conditions.
L'organisation du Championnat de France de Canitrail est fixée au **premier ou deuxième week-end de novembre 2026**. A noter que la date peut varier en fonction de la date imposée par l'ICF (International Canicross Federation) pour les Championnats du Monde. Celle-ci sera fixée en novembre 2025.

2. Dépôt de candidature

2.1 Acte de candidature

L'acte de candidature doit être déposé au plus tard **le 15/10/2025** par courrier envoyé par mail à l'adresse suivante : secretaire@ffslc.fr.

2.2 Dépôt du dossier complet

Le dossier complet doit être adressé à la FFSLC au plus tard le **15/12/2025**. Il sera à transmettre à l'adresse mail suivante : secretraire@ffslc.fr.

Le dossier devra être complet avec un chapitre par sujet, des photos ainsi que des plans du parcours, et tout autre document jugé utile par le club candidat. Le **budget prévisionnel** doit figurer dans ce dossier et être complet. Il constituera l'un des éléments importants de l'attribution de l'organisation.

3. Éléments obligatoires du dossier

Afin d'en permettre l'étude, le dossier de candidature doit contenir au minimum :

- Le lieu de la manifestation
- Le tarif des inscriptions
- La composition du comité d'organisation
- Les catégories proposées, conformément au règlement FFSLC
- La capacité d'accueil
- Le programme de la manifestation et les horaires de départ
- Les différentes épreuves et les types de départ proposés
- Le plan des parcours avec leur longueur, leur dénivelé ainsi que les parcours réduits en cas de température élevée

- Le descriptif du site dont les parkings (capacité d'accueil), les hébergements à proximité, la présence de sanitaires, la restauration/buvette…

La **charte d'engagement** en annexe de ce document doit également être remplie, datée et signée et envoyée en même temps que le dossier de candidature.

4. La communication

La communication est **essentielle** lors de l'organisation d'un tel événement. Elle permet notamment de faire rayonner nos disciplines à travers le territoire sur lequel les Championnats sont organisés, mais aussi de prévenir le public et les riverains de la tenue d'un tel événement.

4.1 Communication FFSLC - Club support

Afin d'organiser au mieux le Championnat de France de Canitrail, la communication entre la FFSLC et le club support devra être **simple et régulière**. Pour cela, un **planning de réunion** sera adressé à l'association sélectionnée, et un groupe **WhatsApp** sera créé afin de faciliter les échanges en temps réel. Un **Drive** sera également créé par la FFSLC afin de permettre l'échange de documents.

4.2 Communication autour de l'événement

La communication autour de l'événement est indispensable. Elle peut être de plusieurs types :

- **Les réseaux sociaux** : une page Facebook sera créée par la FFSLC, puis alimentée par les publications du club support
- L'**affiche** de l'événement
- La **presse locale**
- Les **affichages** (en ville, abribus…)
- La **radio**
- La **télévision**
- Les **visuels sur site** : photocall, banderoles, signalétique dans la ville…
- …

4.3 Validation des visuels par la FFSLC

Tout élément comportant le nom, le sigle ou le logo de la FFSLC sera transmis pour validation à la commission fédérale d'organisation, qui en référera au comité directeur si besoin.
Pour rappel, la charte graphique et les logos de la FFSLC peuvent être retrouvés sur le site internet : https://ffslc.fr/affiche-flyer-logos/.

Le **logo de la FFSLC** devra apparaître sur tous les documents de course, communiqués de presse, communications officielles de l'événement.

5. Les inscriptions au Championnat de France de Canitrail

5.1 La plateforme FFSLC

Les inscriptions pour le Championnat de France de Canitrail se feront **obligatoirement** via la plateforme FFSLC (https://courses.ffslc.fr/calendar). Pour rappel, les seuls règlements appliqués sur l'événement seront ceux de la FFSLC : https://ffslc.fr/reglement-de-course-accident/.

Les seuls concurrents pouvant s'inscrire au Championnat de France de Canitrail sont ceux répondant aux **critères définis par la FFSLC** pour la saison en cours.

5.2 Les tarifs

Les tarifs sont **fixés par le club support, en accord avec la FFSLC**. Ils seront validés au plus tard lors de la réunion du mois de **mars précédant l'événement**.

A titre indicatif, les tarifs du Championnat de France de Canitrail 2024 étaient les suivants :

- Adultes : 17,00€ en 2024
- Canirando : 8,00€ en 2024

5.3 Le nombre de concurrents attendus

Le nombre de concurrents attendus est fixé à **minimum 300 binômes sur le Canitrail**, et 50 binômes sur la Canirando.

5.4 Les cadeaux de bienvenue

Chaque concurrent recevra un cadeau de bienvenue. Sa composition est laissée au choix du club support. La FFSLC attire l'attention sur le fait qu'il est nécessaire de prévoir un cadeau pour le chien également (friandises, …).

5.5 Les listes des inscrits et listes de départ

Une fois les inscriptions closes, le club support devra sortir le tableau Excel des inscriptions sur la plateforme. Il devra ensuite les transmettre, **au plus tard 10 jours avant** l'événement, au juge principal (l'adresse mail sera transmise au club support en fonction du juge principal désigné), à l'équipe DTF (dtf@ffslc.fr) et la Direction Sportive (direction.sport@ffslc.fr).

La Direction Sportive de la FFSLC se chargera d'établir les listes de départ. Celles-ci seront **publiées 4 jours avant** l'événement par le club support sur les réseaux sociaux ET envoyé par mail aux concurrents.

6. Le programme de l'événement

6.1 Les disciplines présentes lors du Championnat de France de Canitrail

Les disciplines présentes lors d'un championnat de France de Canitrail sont :

- Le Canitrail : épreuve du championnat de France
- La canirando (> 9km) : épreuve loisir, non-chronométrée

6.2 Le programme-type de l'événement

Il est classiquement proposé lors du Championnat de France de Canitrail le programme suivant :

- Samedi après-midi : canirando
- Dimanche matin : Canitrail
- Récompenses du Canitrail après la fin de l'épreuve

Le club support **peut proposer une modification des horaires** en fonction des spécificités de sa région (températures, heure de lever du soleil…) et en fonction des animations qu'il prévoit.

6.3 Les temps forts de l'événement

Accueil des concurrents

Dès le **jeudi midi**.

Reconnaissances

Ouvertes au plus tard le **vendredi à 09h00**.

Contrôles vétérinaires

Ils auront lieu le **samedi +/- le vendredi après-midi** en fonction du planning à définir et valider avec la commission vétérinaire fédérale.

Cérémonie d'ouverture

Une cérémonie d'ouverture sera proposée pour démarrer l'événement. Elle aura lieu le **samedi soir à 18h45 au plus tard**. Lors de ce moment, le président de la FFSLC (ou un membre du Comité Directeur) et le juge principal de l'événement prendront la parole. C'est aussi le bon moment pour les élus de la ville, département et/ou région, de prendre la parole s'ils le souhaitent.

7. Les bénévoles de la Fédération

Le club support devra fournir les **repas et boissons** :

- Le samedi et le dimanche pour les juges
- Le samedi et le dimanche pour les vétérinaires (+/- vendredi si contrôles)

7.1 L'équipe « Vétérinaires »

La commission vétérinaire fédérale se chargera de constituer l'équipe de vétérinaire qui officiera sur l'événement.

L'équipe est généralement constituée de **4 vétérinaires**. Ils réaliseront les contrôles cliniques le **samedi +/- vendredi après-midi**, et s'assureront de la bonne santé des chiens durant les courses.

Déclaration DDPP/DDCSPP

Il est impératif que le club support se rapproche de la DDPP/DDCSPP de son département (service de la préfecture) afin de connaître les **modalités de déclaration** des chiens prenant part à l'événement. En cas de besoin, le club support peut se rapprocher de la commission vétérinaire fédérale (veto@ffslc.fr) pour les échanges avec la DDPP/DDCSPP.

Barnum / Salle à disposition

Il est indispensable de réserver un **barnum ou une salle** (zone couverte) pour les contrôles vétérinaires.
Les vétérinaires doivent pouvoir avoir accès à une **zone au calme et à l'abri** des intempéries en cas de besoin de contrôles supplémentaires pour un chien lors de la course du dimanche.

7.2 L'équipe « Juges »

La commission juge de la FFSLC se chargera de constituer l'équipe des juges qui officiera sur l'événement. Elle est généralement constituée de **5 juges**.

Barnum / Salle à disposition

Il est indispensable de réserver un **endroit au calme** (barnum ou salle) pour que les juges puissent échanger à l'abri du regard des concurrents et du public.

8. Les contrôles

8.1 Les contrôles vétérinaires

Tous les chiens prenant part à la compétition devront passer par le contrôle vétérinaire.

Les contrôles vétérinaires sont des contrôles **cliniques.** Le club support devra prévoir **un bénévole par vétérinaire** pour l'épauler sur toute la durée des contrôles.

Dans l'idéal les contrôles se feront en 4 lignes avec suffisamment d'espace pour permettre au chien de courir si besoin et éviter le stress des chiens. La zone de contrôle doit se trouver à l'écart des zones de départ et arrivée. Le club support devra prévoir 2 à 4 bénévoles en plus pour gérer l'afflux des concurrents aux contrôles.

Les concurrents devront s'inscrire sur les créneaux prévus pour les contrôles vétérinaires de façon obligatoire. Le lien pour ces inscriptions sera fourni par la FFSLC au club support au plus tard dès la clôture des inscriptions aux épreuves.

La fiche « **Formulaire d'examen vétérinaire CDF FFSLC** » sera à remplir par chaque concurrent et à remettre au vétérinaire au moment du contrôle. Cette fiche sera transmise aux concurrents par le club support et publiée sur les réseaux sociaux. Le club support prévoira des fiches vierges en cas d'oubli, ou au moins de quoi imprimer le document sur place.
A noter : ce document sera mis sur le Drive de l'événement par la FFSLC.

8.2 Les contrôles matériel

Les contrôles matériel seront aléatoires et réalisés par les juges dans le sas de départ. L'organisateur n'a pas besoin de mettre des choses en place pour ces contrôles.

8.3 Les contrôles anti-dopage

La FFSLC se réserve le droit de demander un contrôle anti-dopage à l'Agence Française de la Lutte Antidopage. Le coût de ce contrôle est à la charge de la FFSLC.

Le club support doit être en capacité de mettre à disposition de la FFSLC :

- Un **local spécifiquement réservé** pour l'attente du contrôle et la manipulation des échantillons sans possibilité de croiser une personne extérieure
- Un **WC accessible uniquement par les personnes testées** sans contact avec toute autre personne extérieure pour les prélèvements d'urine…

La FFSLC se chargera de nommer un accompagnant certifié.

9. La compétition

9.1 Les disciplines et types de départ

Les départs du Canitrail pourront être donnés de la façon suivante : **vagues de 5 binômes minimum jusqu'à 10 binômes maximum**. Le choix du nombre de binômes par vague sera dépendant, notamment, de la configuration du site. En effet, ces départs doivent se faire en toute sécurité.

9.2 Le chronométrage

La société de chronométrage sera **réservée et payée par la FFSLC**. Cette dernière se réserve le droit de démarcher 3 sociétés de chronométrage.
Le club support est en droit de proposer sa société de chronométrage s'il a l'habitude de fonctionner avec. La FFSLC se renseignera donc auprès du DTR et/ou des juges de la région pour connaître la qualité du chronométrage.

Les **éléments indispensables** pour le chronométrage sont les suivants :

- Puces électroniques sur l'humain (dossard ou chaussure) : La FFSLC invite les organisateurs à privilégier les puces sur le dossard car plus précises que les puces sur la chaussure.
- Tapis au départ et à l'arrivée
- Chronométrage de secours
- Caméra sur la ligne d'arrivée
- Diffusion en live des résultats

Le club support peut choisir plus d'options auprès de la société de chronométrage. Ces éléments lui seront alors facturés.

9.3 Le site

Le site d'accueil doit comporter au minimum les éléments suivants :

- Zones départ / arrivée
- Village
- Sanitaires
- Restauration / Buvette
- Parking voitures / visiteurs
- Parking camping-cars / caravanes

Ces éléments doivent être dimensionnés en fonction du nombre d'athlètes sélectionnés. Il est indispensable de **prendre contact avec le SDIS du département afin de connaître les normes de sécurité** (parking, incendie…).

Les parkings

Concernant les parkings, il serait idéal de prévoir un **service de bénévoles** s'occupant du placement des véhicules. Les places seront, si possible, déterminées en amont. Il serait souhaitable de garer les véhicules types camping-car et caravanes par club pour l'union des athlètes.

D'un point de vue nombre de véhicules, en moyenne ce sont **50% des concurrents** adultes qui logent sur site (camping-cars, caravanes, fourgons). Cette proportion est susceptible d'évoluer. Il est indispensable de prévoir la place suffisante dans le respect des procédures de sécurité en vigueur dans le département.

9.4 Les zones départ / arrivée

Les zones de départ et d'arrivée devront être **dégagées et permettre d'accueillir du public** : elles doivent être protégées pour empêcher l'accès du public aux athlètes mais suffisamment dégagées pour offrir le spectacle aux visiteurs.

La zone de départ

La zone de départ doit avoir au minimum les dimensions suivantes :

- **Sas d'attente** : doit permettre aux binômes de rester actifs avant le départ sans être gênés par le public
- **Couloirs ou SAS de départ** (avant la ligne de départ) : matérialisés sur au minimum 20m
- **Ligne de départ** : largeur à définir en fonction du nombre de départs simultanés (prévoir environ 1,5m de large par coureur)

La zone d'arrivée

La zone d'arrivée doit avoir au minimum les dimensions suivantes :

- **Dernière ligne droite** : 5m de large minimum sur 60m minimum
- **Sas d'arrivée** (après la ligne d'arrivée) : suffisamment long pour permettre le ralentissement et l'arrêt en sécurité

Le contrôle des puces de tous les chiens est obligatoire à la sortie du sas d'arrivée. Le club support devra prévoir au moins deux binômes de bénévoles pour assurer ces contrôles. Ils ne seront en aucun cas assurés par les vétérinaires de la FFSLC.

La FFSLC fournira les lecteurs de puce, le club support pensera à prévoir les piles en conséquence.

9.5 Les circuits

Les circuits doivent être variés. Le revêtement de style concassé, ballast… est à exclure. Les portions de bitume ne doivent pas excéder 20% du parcours et sont **à proscrire sur l'aire de départ**.

Une attention particulière sera portée sur le tracé : attrait pour le chien, sécurité…

Les distances à respecter seront les suivantes :

- Le parcours devra faire **entre 15 et 20 km**
- Possibilité de diminution en fonction des conditions météorologiques sur décision du juge principal. Il est donc important de prévoir un parcours réduit.

Les parcours seront validés par certains membres de la commission fédérale d'organisation **au plus tard au mois de septembre**.

Une fois les parcours validés, **aucune modification ne pourra avoir lieu sans échange préalable** avec la Direction Sportive (sécurité…).

Quelles que soient les conditions météorologiques, des **points d'eau** (bassines et seaux d'eau) seront disposés au départ et à l'arrivée en nombre suffisant et accessibles au remplissage.
Les vétérinaires se réservent le droit de demander une modification des points d'eau en fonction des conditions météorologiques et des conditions sanitaires.
Les points d'eau seront surveillés par un ou des bénévoles et seront **vidés en l'absence** de bénévoles.

Le balisage devra être adapté aux chiens et sera validé **au plus tard le samedi midi** par les juges.

9.6 Les résultats, les podiums et les récompenses

Les résultats

Les résultats seront affichés **après validation** par le juge de course principal.

La liste des podiums

PODIUMS CHAMPIONNAT DE FRANCE CANITRAIL 2026		
TYPE	**CATEGORIES**	**RMQ**
CANITRAIL : 42 podiums maximum		
Hommes	Espoirs : 3 Séniors : 3 V1 : 3 V2 : 3 V3 : 3	
Femmes	Espoirs : 3 Séniors : 3 V1 : 3 V2 : 3 V3 : 3	
Parasports	Hommes : 3 Femmes : 3	Scratch Scratch

TOTAL PODIUMS	**42 (maximum)**

Information importante : Le nombre de podiums indiqué ci-dessus est le nombre maximum.

Les récompenses

Les **trois premiers de chaque catégorie de chaque épreuve** seront récompensés lors de la cérémonie des podiums.

La **dotation en récompenses** sera proposée par le club support à la FFSLC pour validation. Cette dotation comprendra au minimum :

- Une médaille : commandée et financée par la FFSLC
- Les lots des partenaires de la FFSLC
- Un lot qualitatif pour l'humain et pour le chien
- Un diplôme : créé et édité par la FFSLC
- Le club support peut choisir d'offrir ou non un trophée lors des podiums.

Les étrangers

Les étrangers seront **récompensés** s'ils sont sur le podium de leur épreuve. Ils ne pourront cependant pas être titrés ni recevoir la médaille officielle des championnats.

Les titres

Les titres de 1er, 2ème et 3ème seront décernés **exclusivement aux licenciés de nationalité française**. Il est donc indispensable de répertorier les étrangers présents sur la compétition.
Exemple de résultats de course :

- 1er de nationalité française, 2ème de nationalité belge, 3ème de nationalité française, 4ème de nationalité française
- Classement :
 - Récompenses : 1er français, 2ème belge, 3ème français
 - Titres : 1er français, 2ème français 3ème de l'épreuve, 3ème français 4ème de l'épreuve

10. Secours et sécurité

10.1 Les secours

Il est **obligatoire** de prendre une société/association de secouristes sur les événements de type Championnats de France au sein de la FFSLC. Ceci permet d'assurer les premiers secours aux éventuels concurrents blessés.

Une convention sera signée avec la société de secouristes. Celle-ci sera transmise dès que possible à la FFSLC.

A noter : une commission secours et sécurité est en cours de travail sur le sujet. Les **recommandations sont donc susceptibles d'évoluer** durant l'année à venir.

10.2 La sécurité

La sécurité d'un tel événement est primordiale. Il est impératif de consulter les **recommandations de la préfecture et du département** dans lequel se trouve l'événement (organisation des parkings, éclairage des parkings…).

La FFSLC demande au club support de **prendre contact avec le SDIS du Département et la gendarmerie territorialement compétente** afin de connaître les règles en vigueur concernant la sécurité des lieux.

A noter : une commission secours et sécurité est en cours de travail sur le sujet. Les **recommandations sont donc susceptibles d'évoluer** durant l'année à venir.

11. Le roadbook de l'événement

Le roadbook de l'événement est à envoyer aux concurrents **au moins 3 semaines avant l'événement**. Ce document permet de donner toutes les informations importantes aux participants afin d'éviter un briefing en présentiel le jour de la course.

En cas de particularités importantes sur le circuit, le briefing adulte peut s'avérer indispensable et donc devenir obligatoire malgré la diffusion du roadbook (avis du juge principal).

Dans ce roadbook, nous devrons retrouver les critères suivants :

- L'affiche de l'événement
- Les dates de l'événement
- L'adresse de l'événement ainsi qu'un plan d'accès et le point GPS du lieu
- Le programme complet de l'événement
- Les pages Facebook : celle de l'événement en lui-même + « FFSLC Live »
- Le(s) contact(s) du club support en cas de questions
- Le plan des parcours + dénivelé
- Le logo des sponsors fédéraux
- La restauration et buvette présentes : foodtrucks, types de ventes…
- Les animations sur place : village, exposants…
- Un rappel sur le maintien de la propreté des lieux : déjections canines, présence de poubelles de tri…
- Un rappel sur le matériel autorisé + lien du règlement FFSLC
- Un rappel sur le fait que tous les chiens seront contrôlés à l'arrivée (contrôle des puces)
- Un rappel sur les contrôles vétérinaires + obligation de respecter les créneaux

- Un rappel/tuto sur la mise de la puce et des dossards → Préciser si les puces sont récupérées en fin d'événement sur la ligne d'arrivée – Ne pas hésiter à mettre des photos exemple
- Un rappel sur le respect des bénévoles (de l'orga + juges + vétérinaires)
- Les hébergements à proximité
- Les sanitaires présents sur site

Le club support peut ajouter des notions qu'il juge utiles comme par exemple :

- Les éventuels remerciements aux collectivités
- Le mot du Président de l'association ou de toute autre personne (élus…)
- Le logo de ses sponsors / partenaires
- Les tarifs restauration / buvette + le fonctionnement (TPE, tickets…)
- …

Ce document est **à faire valider** par les membres de la commission d'organisation de la FFSLC. Il sera transmis à la commission **au moins 5 semaines avant** le début de l'événement.

12. L'éthique de l'événement

Les chartes suivantes seront à respecter :

- Charte d'éthique et de déontologie du sport français adaptée aux sports monochien
- Charte de la commission jeunes
- Charte du formateur
- Charte d'éthique et de déontologie relative aux chiens
- Charte de lutte contre les discriminations et pour la mise en œuvre de l'égalité femmes-hommes dans le champ sportif
- Arrêt du conseil d'état du 29/06/2023, association alliance citoyenne et autres ligues des droits de l'hommes, N°458088, 459547, 463408

L'intégralité de ces chartes peut être retrouvée sur le site de la FFSLC via le lien suivant : https://ffslc.fr/chartes-et-reglements-ethiques/.

Il est important de sensibiliser les participants et le public à **l'importance des écogestes** avant, pendant et après l'événement.
Il sera impératif de trouver des **poubelles de tri** sur le site (au moins des poubelles jaunes et marrons). Des affiches ou pancartes indiqueront les zones dans lesquelles les articles en verre pourront être recyclés.

Il sera important de favoriser, dans la mesure du possible, les produits sans emballage et les emballages recyclables. Par exemple, préférer l'utilisation de gobelets réutilisables plutôt que les gobelets jetables.

Autres exemples d'actions possibles :

- Mettre à disposition des points d'eau potables pour remplir les gourdes
- Favoriser l'utilisation de toilettes sèches
- Encourager le covoiturage
- …

13. Le budget de l'événement

13.1 Le budget prévisionnel

Le budget prévisionnel de l'événement est transmis à la FFSLC **lors du dépôt du dossier** pour l'organisation du Championnat de France Canitrail à l'adresse mail suivante : secretaire@ffslc.fr. Il sera ensuite transmis au trésorier pour validation. Ce budget prévisionnel est l'un des points **essentiels** qui devra être validé lors de l'attribution des Championnats. Il devra donc être bien réalisé et réfléchi.

La FFSLC propose deux documents explicatifs des essentiels pour la construction d'un budget-type : « Construction d'un budget prévisionnel pour l'organisation d'une compétition au sein de la FFSLC » et « Construction d'un budget prévisionnel en vue de la candidature pour l'organisation d'une compétition régionale ou nationale au sein de la FFSLC ».

13.2 Les partenaires de l'événement

Les partenaires de la FFSLC sont les **partenaires prioritaires**. Il est impératif de respecter obligations du partenariat fédéral.

Le club support pourra proposer ses partenaires à la FFSLC. Ceux-ci devront **respecter les clauses d'exclusivité** des partenaires fédéraux. Un tableau des partenaires/sponsors du club support sera mis en ligne sur le Drive et mis à jour régulièrement pour validation par la FFSLC.

Actuellement, les deux partenaires principaux de la FFSLC sont Inlandsis et Nourrir comme la nature. Les indispensables à respecter d'après l'accord conclu avec la FFSLC sont les suivants :

PARTENAIRES FÉDÉRAUX CHAMPIONNATS DE FRANCE 2025 / 2026			
INLANDSIS	**DOTATION MONETAIRE**	**DOTATION MATERIEL**	**CONTRE-PARTIE**
CHAMPIONNAT DE FRANCE TERRE	2 500,00 €	Lots podiums, tours de cou, welcome bags Valeur : 6000,00€	Visibilité exclusive sur : zones départ / arrivée, visuels de communication, circuits
CHAMPIONNAT DE FRANCE CANITRAIL	Aucun	Lots podiums, tours de cou, welcome bags Valeur : 2200,00€	Visibilité exclusive sur : zones départ / arrivée, visuels de communication, circuits
CHAMPIONNAT DE FRANCE NEIGE	Aucun	Lots podiums, tours de cou, welcome bags Valeur : 2200,00€	Visibilité exclusive sur : zones départ / arrivée, visuels de communication, circuits
CHAMPIONNATS REGIONAUX	Aucun	Aucun	Aucun
NCLN	**DOTATION MONETAIRE**	**DOTATION MATERIEL**	**CONTRE-PARTIE**
CHAMPIONNAT DE FRANCE TERRE	Aucun	Lots de type croquettes ou produits alimentaires Valeur : 2000,00€	Visibilité exclusive sur : zones départ / arrivée, visuels de communication, circuits
CHAMPIONNAT DE FRANCE CANITRAIL	Aucun	Lots de type croquettes ou produits alimentaires Valeur : 1500,00€	Visibilité exclusive sur : zones départ / arrivée, visuels de communication, circuits
CHAMPIONNAT DE FRANCE NEIGE	Aucun	Lots de type croquettes ou produits alimentaires Valeur : 1500,00€	Visibilité exclusive sur : zones départ / arrivée, visuels de communication, circuits
CHAMPIONNATS REGIONAUX	Aucun	Aucun	Aucun

14. Annexes

14.1 Charte d'engagement

CHARTE D'ENGAGEMENT ORGANISATION CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CANITRAIL ANNEE

Le club organisateur devra respecter les engagements suivants pour l'organisation du Championnat de France de Canitrail :

- ✓ **Respecter le règlement de course et le cahier des charges du Championnat de France de Canitrail** ainsi que les différents textes techniques édictés par la Fédération.
- ✓ **Travailler en coopération avec la Fédération** : réunions en visioconférence régulières, groupe de messagerie instantanée, etc.
- ✓ **Choisir ses partenaires** en fonction des règles fixées par les partenariats déjà existants de la Fédération. Les partenaires et sponsors de l'événement devront être validés par la commission partenariats de la Fédération.
- ✓ **Inscriptions faites par internet, sur la plateforme FFSLC** : https://courses.ffslc.fr/map.
- ✓ **Promouvoir l'événement** à travers différents canaux de communication (site web, réseaux sociaux, presse…).
- ✓ **Faire apparaître le nom de la Fédération Française des Sports et Loisirs Canins** sur tous les documents de course, communiqués de presse, communications officielles de l'événement.
- ✓ **Assurer la bonne organisation de toutes les phases de la compétition** (inscriptions, accueil, déroulement des épreuves, remise des récompenses).
- ✓ Mettre en place toutes les mesures nécessaires pour **garantir la sécurité des participants, des officiels et du public**.
- ✓ Tenir une **comptabilité rigoureuse et fournir les justificatifs nécessaires à la Fédération**.
- ✓ Mettre en œuvre des **actions en faveur du développement durable** (tri des déchets, utilisation de produits écologiques, etc.)
- ✓ Le club support candidat à l'organisation du Championnat de France Canitrail 2026 est informé que des **ajustements**, susceptibles d'entraîner des modifications mineures du cahier des charges, pourront lui être demandés **jusqu'en juin 2026**.

En signant cette charte, le club organisateur s'engage à respecter l'ensemble de ces points et à collaborer étroitement avec la Fédération pour faire de cet événement un succès.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :